



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Délégation territoriale Savoie

Vous avez pris connaissance d'un tract de campagne électorale sur la commune du BOURGET DU LAC se terminant par un LOGO LPO

Nous vous confirmons que la LPO délégation territoriale Savoie n'a pas été consultée et n'a pas donné son accord pour cette mention et l'utilisation de son logo sur un document de campagne.

La LPO ne fait pas de politique et ne soutient aucune liste aux élections municipales

La mission de la LPO est d'agir pour la nature, avec l'ensemble des citoyens et tous les acteurs de la société, afin d'assurer la sauvegarde des espèces sauvages et la préservation de leurs habitats.

Elle a travaillé l'année dernière avec la communauté de commune (GRAND LAC) pour réduire l'impact d'un projet sur la commune du BOURGET DU LAC et a donné son avis en juillet 2019 sur un texte de 2 pages. Les quelques lignes citées ne sont rien en comparaison du temps passé sur ce dossier ; la LPO a participé, comme d'autres associations de protection de la nature à des réunions de concertations avec GRAND LAC notamment pour demander des points de vigilance tout en appréciant le projet positivement :

- Demande de protection de l'arrière de la zone naturelle par barrières et affichage pédagogique pour assurer la pérennité de la vocation environnementale du site
- Vigilance de la police de l'environnement
- Adaptation de la gestion du lieu et engagement à ne pas prévoir d'autres ouvertures ultérieures du site. Interdire les gros travaux de coupe au printemps.
- Pas d'éclairage public du château.
- 14 arbres en plus que ceux définis au début du projet ont été sanctuarisés ; Ceux-ci ont été pointés sur le plan architecte lors d'une visite de terrain.
- Une dernière réunion avant travaux devait permettre le piquetage dans les zones sanctuarisées.

La LPO a appris par voie de presse que le conseil municipal du BOURGET DU LAC ne donnera pas suite à ce projet